

REGISTRE DES RECOURS FORMÉS EN VERTU DE LA SECTION XI ET DÉCISIONS RENDUES  
EN VERTU DE CETTE SECTION DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (LQE)

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC (TAQ)

N° de dossier au TAQ	Date de dépôt de la requête originale	Nom des parties	Objet du recours	Évolution du recours <sup>1</sup>
STE-M-14766-0806	16 juin 2008	Financement et Investissement des Îles S.E.C.  c.  MDDEP	Contestation du refus d'émettre un certificat d'autorisation	Jugement rendu le 18 décembre 2009 rejetant le recours de la demanderesse

<sup>1</sup> Inscriptions requises, le cas échéant :

- date et objet de la décision du TAQ;
- date du désistement;
- date du dépôt de la requête en révision ou en révocation devant le TAQ (art. 155 de la Loi sur la justice administrative);
- date et objet de la décision en révision ou en révocation;
- date de la requête devant un tribunal supérieur;
- date et objet de la décision du tribunal supérieur.